



Le 21/07/2009

## ***L'urgence d'une action concrète.....***

*La Direction a enfin convoqué les délégués syndicaux centraux afin de discuter sur les mesures à mettre en place pour faire face au chômage (depuis fin 2008, le syndicat FO demande la tenue de cette réunion).*

*Les demandes FO sont les suivantes :*

- mise en place d'une indemnisation à 75%*
- conclusion d'un accord pour des départs volontaires.*

*En effet, il est urgent, compte tenu du nombre d'heures chômées depuis novembre 2008, de mettre en place une indemnisation décente.*

*Depuis le début, FO demande une meilleure indemnisation mais la Direction est toujours restée sourde même lorsque la demande était unanime au niveau des organisations syndicales. D'ailleurs à ceux qui nous reprochent de ne rien faire, il est bon de rappeler la faible mobilisation constatée lors du mouvement demandant l'indemnisation à 70%.*

*Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, la Direction peut maintenant mettre en place une indemnisation à 75%, sans que cela ne lui coûte, par le biais d'une convention avec l'Etat et l'Unedic.*

*Nous avons débattu fermement à la dernière réunion du 17 juillet pour amener la Direction sur notre proposition d'indemnisation avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> mai.*

----

*Dans un même temps, il est indispensable de prévoir dans le cadre d'un accord, des départs volontaires. En effet, selon la Direction, la situation actuelle se prolongera jusqu'en fin d'année et rien ne laisse à penser que l'année prochaine sera meilleure.*

*Même si nous pouvions imaginer que cela devait s'arranger, nous ne retrouverons certainement pas avant plusieurs années des cadences de production permettant de faire travailler 1600 personnes à Bourbon Lancy.*

*Il est donc indispensable de mettre des dispositifs en place pour faire partir des salariés sur la base du volontariat. Ceci peut s'envisager pour les plus anciens, à condition que les mesures et les moyens d'accompagnement soient suffisants ou bien encore pour des salariés ayant des projets personnels et qui peuvent à cette occasion les concrétiser.*

*Vendredi dernier la Direction nous a fait part de sa volonté de faire un accord rapidement pour le départ de 125 personnes (avec priorité aux plus anciens) en indemnisant proportionnellement à l'ancienneté.*

*Sur le principe, nous sommes favorables mais il est bien évident pour que les départs soient réussis il faut que les incitations soient conséquentes. Le projet nous sera communiqué mercredi prochain.*

***FO travaillera de toute façon dans l'intérêt des salariés comme à son habitude. Comme nous l'avons fait lors des dernières négociations salariales où nous avons été les seuls à revendiquer une augmentation générale pendant que les autres demandaient le gel des salaires ou encore des primes.***

*Nous savons prendre nos responsabilités en ne signant que des accords favorables aux salariés. C'est pour cela que nous n'avons pas signé l'accord d'intéressement qui par ses critères (et non pas à cause de la crise) ne pouvait que donner une prime de 0 €.*

***A FO, nous agissons concrètement pour les salariés.***

***Ce n'est peut être pas la manière la plus spectaculaire. Nous ne sommes peut être pas au même niveau que certains en terme de communication ou de démagogie mais ce n'est pas là pour nous l'essentiel.***

***Malgré ces moments difficiles, le Syndicat FO vous souhaite de bons congés payés.***